



Contrat signé avec un DJ

Par **gribzi**, le **29/09/2013** à **00:04**

bonsoir

j'ai signé un contrat avec un DJ pour le 1er mars 2014 afin que le DJ vienne animer la fête anniversaire de mon mari.

Depuis que j'ai signé je n'ai plus aucune nouvelle. Il ne répond pas au téléphone ni aux mails et son GSM est invalide.

Je n'ai rien versé mais peut t-il se retourner contre moi puisque j'ai signé ce contrat et que je lui ai laissé plusieurs messages en lui disant que je ne voulais plus faire avec lui

Il a un n° de siret 752493668000012 peut-on faire quelque chose pour que je n'ai pas de problème avec cette personne?

Cordialement

Par **alterego**, le **29/09/2013** à **17:49**

Bonjour,

Renseignements pris cette personne est bien enregistrée au répertoire sirene, sous le numéro xxx xxx xxx ; elle est catégorisée "autres activités récréatives et de loisirs", département 58, ville xxxxx (5 lettres) Tel. 06 24 xx xx xx et 03 58 xx xx xx

A ce jour l'entreprise serait toujours en activité, puisqu'elle n'est pas radiée du RCS.

Avec le 118712, recherchez par le **nom de famille** [s]sans mentionner prénom[/s]. Vous comprendrez pourquoi en le faisant.

Vous ne pouvez pas la joindre, adressez-lui un courrier recommandé AR, vous verrez bien si elle le retire ou s'il vous est retourné "non retiré".

Cordialement

Par **gribzi**, le **29/09/2013** à **19:54**

ok merci